

Les jardins des communautés religieuses

Dieu créa l'homme et le plaça dans un jardin dont il lui confia la responsabilité (Genèse 2). Ainsi, le jardin devient symbole du paradis ou du monde idéal.

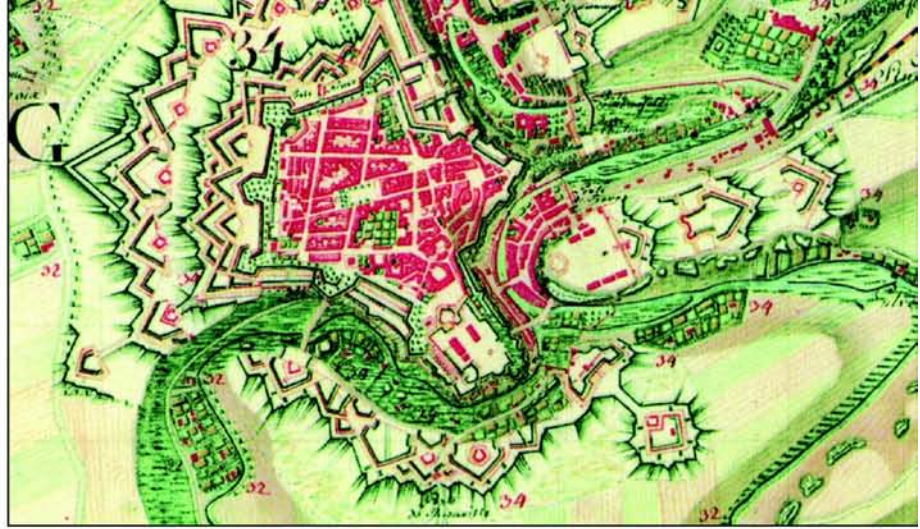
Une feuille de parchemin conservée dans les archives de l'ancienne abbaye de St-Gall en Suisse montre le plan idéal d'un monastère conçu vers 820 dans le cadre des réformes carolingiennes. A l'est de l'église plusieurs parcelles de terrain sont réservées aux jardins: potager, verger et simples, c'est-à-dire plantes médicinales. D'après la règle de saint Benoît, les moines doivent en effet vivre en régime autarcique; en d'autres mots, ils doivent produire eux-mêmes tout ce dont ils ont besoin dans leur vie quotidienne. Voilà ce qui explique qu'un monastère bénédictin traditionnel ne peut se passer d'un jardin. A cette fonction purement pratique s'ajoute une signification symbolique: selon le deuxième récit biblique de la création, Dieu créa l'homme et le plaça dans un jardin dont il lui confia la responsabilité (Genèse 2). Ainsi, le jardin devient symbole du paradis ou du monde idéal.

En 1083, le comte Conrad I^{er} fonda près du château du Bock sur le plateau d'Altmunster l'abbaye Notre-Dame. Celle-

ci fut détruite en 1542 et transférée dans le quartier du Grund où l'établissement prit le nom de Neumunster. Un tableau réalisé sous l'abbatiat de Romain Edinger (1705-1717) présente une vue, partiellement fictive, des deux monastères. Les bâtiments de Neumunster y figurent avec de très nombreux détails dont certains peuvent encore être observés, comme par exemple les ancrs en fer de la façade occidentale. Dans le contexte de cette étude nous nous intéressons pourtant plus particulièrement à la représentation des jardins. La cour intérieure délimitée par les galeries du cloître est divisée en deux parties par un chemin parallèle à l'axe longitudinal de l'église. La moitié septentrionale est réservée aux fleurs, entre autres des tulipes, qui étaient sans doute en partie destinées à la décoration du sanctuaire. Sur des étagères se trouvent des pots contenant des espèces vraisemblablement rares et mises à l'abri pendant la saison froide. Un espace peint en rouge abrite un banc permettant de s'asseoir et de contempler le parterre. La partie droite



Les jardins de l'abbaye de Neumunster. Détail d'un tableau réalisé sous l'abbatiat de Romain Edinger (1705-1717) et conservé au MNHA



Plan de la ville de Luxembourg d'après la carte levée de 1771 à 1778 à l'initiative du comte de Ferraris

ou méridionale où s'activent trois moines est subdivisée en plates-bandes dans lesquelles poussent des plantes médicinales, remèdes très prisés dans les monastères et indispensables à l'époque. Lors du réaménagement du jardin du cloître, le paysagiste Agnès Daval s'est inspirée de ce tableau. Elle a créé des bacs en pierre dans lesquels poussent des plantes typiques, telles les fraises ou le muguet. A l'est des bâtiments abbaciaux et des communs s'étendent le potager et le verger. Le flanc de la colline du Rham est aménagé en terrasses comme il s'en trouve encore de nos jours sur la rive gauche de l'Alzette. Signalons qu'au XVII^e siècle les bénédictins entretenaient sur le plateau du Rham d'autres jardins, des houblonnières pour la production de la bière et une infirmerie.

Vers le milieu du XIII^e siècle, les franciscains s'établirent à l'extérieur du mur d'enceinte de la ville. Ils disposaient de vastes terrains intégrés dans l'espace urbain lors de la construction des nouveaux remparts aux XIV^e et XV^e siècles. Les cordeliers y implantèrent leur église et leur couvent, créèrent un cimetière - le plus important de la ville - et aménagèrent les parcelles restantes en jardins. Le domaine comprenait la place Guillaume et s'étendait jusqu'à la rue Philippe II, respectivement de la rue Notre-Dame à la rue Génistre.

Lorsqu'en 1610, le conseil provincial décida de tracer les rues du Curé et Philippe II, le conflit avec les moines mendiants était évidemment prévisible. Jusqu'alors ceux-ci avaient réussi à bloquer le projet par l'intermédiaire du comte Pierre-Ernest de Mansfeld qui avait fait construire sa chapelle funéraire près de l'église des cordeliers. Finalement les religieux furent d'accord pour céder les places à bâtir souhaitées à condition que les autorités leur versent des dédommagements appropriés et fassent dresser un nouveau mur de clôture. Leurs réclamations restaient probablement sans effet, car au milieu du XVII^e siècle, ils revendiquaient toujours l'argent promis pour les «sept cens et dix pieds de terre en longueur et trente deux pieds en largeur» (+/- 207 x 9,5 m).

Un autre conflit surgit en 1633 au sujet d'un puits d'une profondeur de soixante mètres situé dans le jardin des cordeliers. Il

fut finalement convenu que le point d'eau ne serait accessible au public qu'à titre tout à fait exceptionnel.

En 1451, le gouverneur Corneille, Grand Bâtard de Bourgogne, organisa «yn knodeler baumgarten» des jeux et des tournois. En 1520, le «Boimgarten zou Knodeleren» servait de lieu de réunion à l'ensemble des bourgeois de la ville qui s'opposaient à la perception de nouveaux impôts fixés par les magistrats.

Plus de deux cents ans après l'expulsion des cordeliers, leur ancien domaine a donc conservé quelques-unes de ses fonctions traditionnelles: il sert toujours de lieu de délibération et d'aire de distraction.

Un coup d'œil sur la carte établie de 1771 à 1778 sur l'initiative du comte de Ferraris montre que les capucins, autres mendiants établis à Luxembourg depuis 1621, disposaient également d'un grand jardin qui s'étendait sur l'actuelle place du Théâtre et sur le terrain des rédemptoristes.

Quant aux dominicains établis à Luxembourg depuis la fin du XIII^e siècle, ils vivaient également des aumônes que leur donnaient les fidèles. Cela ne les empêchait néanmoins pas de faire preuve d'un sens des affaires très développé. Un tableau de 1656 attribué à Joachim Laukens montre deux frères prêcheurs dans leur jardin au pied du plateau d'Altmunster, respectivement du rocher du Bock. Le terrain leur avait été donné par la famille comtale, ce qui n'avait pas empêché le supérieur local de le vendre au comte de Mansfeld au XVI^e siècle. Le provincial n'apprit cette transaction qu'en 1602. Finalement en 1634, les religieux rachetèrent «deux journaux» (+/- 71 ares) du terrain aux chanoines de St-Augustin à qui les dominicains venaient de vendre les immeubles offerts à leur communauté par le baron Jean de Brandenburg. Le jardin abritait l'infirmerie des dominicains établis au Marché-aux-Poissons. Même si le peintre représente surtout des arbres, il est facile d'imaginer qu'il s'y trouvait aussi un parterre réservé aux plantes médicinales.

Si les jésuites disposaient d'une maison de campagne avec jardin à Kockelscheuer, ils profitaient également d'espaces verts auprès de leur couvent en ville. Les jardins se situaient dans la cour intérieure entre

imedia



Grillage clôturant jadis le jardin de St-Maximin. L'original se trouve dans le parc du château de Bettembourg. Une copie est implantée à la Place Clairefontaine

l'église et les ailes adjacentes, du côté de l'actuel boulevard Roosevelt et à l'emplacement de la rue de l'Ancien Athénée. La représentation des parterres sur un dessin de la fin du XVII^e siècle est très schématique et ne permet pas de déterminer la nature des plantations. Les plates-bandes délimitées par des chemins sont simplement bordées de topiaires. Le jésuite Alexandre Wiltheim mentionne de nombreuses pierres sculptées romaines conservées dans ces jardins: voilà ce qui devait faire leur particularité. Ces collections n'étaient sans doute pas seulement destinées à l'agrément, elles servaient certainement aussi à l'instruction des élèves du collège.

Les communautés religieuses qui ne vivaient pas à l'intérieur de la forteresse y possédaient généralement un refuge, c'est-à-dire un hôtel particulier destiné à les abriter avec leurs objets de valeur en cas de guerre. En 1751, l'abbé Grégoire Schoupe d'Echternach fit élever une nouvelle demeure pour son abbaye. L'entrée se trouvait rue du Marché-aux-Herbes, la façade arrière donnant sur la rue du Fossé. Le complexe correspond parfaitement au modèle parisien de l'hôtel construit entre cour et jardin. L'espace vert, accessible par une porte située au rez-de-chaussée, était clos par un mur surmonté d'une grille en fer forgé. L'aspect de celle-ci n'est pas connu. Etant donné la magnifique rampe d'escalier conservée à l'intérieur, il est cependant permis d'imaginer qu'elle était richement ornée, à l'instar de celle de St-Maximin implantée aujourd'hui dans le parc du château de Bettembourg. Le refuge n'a pas uniquement une fonction pratique, il doit aussi refléter l'importance de son propriétaire, un prélat à la tête d'une abbaye impériale et se présentant comme seigneur de plusieurs localités au Luxembourg et à l'étranger.

Pour ne pas être en reste par rapport à son confrère d'Echternach, l'abbé de St-

Maximin de Trèves se lança lui aussi dans la reconstruction de son refuge. Le bâtiment à la façade entièrement construite en pierre de taille côté rue abrite aujourd'hui le Ministère des Affaires Etrangères. Derrière la maison s'étendait un jardin séparé de la cour par le beau grillage susmentionné. Un pavillon permettait aux moines et à leurs hôtes, parmi eux de temps à autre des membres de la famille impériale, de se retirer pour se reposer ou de se retrouver pour de petites festivités fort à la mode au XVIII^e siècle. Le plafond du «Sommerhaus» avait été décoré par le peintre Jean-Georges Weiser qui nous a laissé une description très détaillée de cette œuvre malheureusement disparue. De nombreux éléments de la peinture renvoyaient à la nature et au jardin: fruits, fleurs, plantes et figures mythologiques ou allégoriques appartenant au même univers.

Il est évident que ces jardins de refuge étaient exclusivement destinés à l'agrément. Ils montraient clairement que les grandes

abbayes avaient parfaitement assimilé le style de vie de l'aristocratie de l'époque. Bien plus, dans nos régions ils en étaient devenus les principaux représentants.

Même si les communautés religieuses établies à Luxembourg sont actuellement moins nombreuses que sous l'Ancien Régime ou encore au XIX^e siècle, quelques-unes d'entre elles continuent néanmoins à cultiver leur jardin.

Alex Langini

Bibliographie

- Harpes J., Vieilles demeures nobiliaires et bourgeoises de la ville de Luxembourg, Luxembourg 1959;
- Koltz J.-P., Baugeschichte der Stadt und Festung Luxemburg, Luxembourg 1972;
- Lascombes F., Chronik der Stadt Luxemburg, 3 volumes, Luxembourg 1976-1988;
- Müller J.-Cl., Les Jésuites de Luxembourg au XVII^e s., in Châteaux-forts, ville et forteresse... hommage à J.-P. Koltz, Luxembourg 1986;
- Schoellen M., L'art des jardins du XVI^e au XX^e siècle, in L'Art au Luxembourg de la Renaissance au début du XXI^e siècle, Bruxelles 2006;
- Les Cahiers Luxembourgeois 1937, 1.



Un tableau de 1656 attribué à Joachim Laukens montre le jardin des dominicains au pied du Bock

© Musée d'histoire de la Ville de Luxembourg



Guy Hoffmann

Les soeurs franciscaines entretiennent le potager et le jardin d'agrément de leur maison-mère avec beaucoup de soin